



15ème législature

Question N° : 45584	De M. Thibault Bazin (Les Républicains - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Plafond de ressources bourses étudiants enseignement supérieur	Analyse > Plafond de ressources bourses étudiants enseignement supérieur.
Question publiée au JO le : 31/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibault Bazin appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur. En effet, ceux-ci sont publiés chaque année par un arrêté de ce ministère, or le barème des ressources prises en compte n'a pas évolué depuis près d'une décennie. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention de modifier ce barème des ressources afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie et notamment de l'inflation qui ne manquera pas d'impacter les étudiants.